

DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT AGROÉCOLOGIQUES EN BELGIQUE

Les définir pour mieux les soutenir

Agroecology
in Action 


OXFAM
Magasins du monde





- L'alimentation durable est un droit fondamental pour toutes et tous.
- Inégalités croissantes d'accès, choix réduits à des produits de faible qualité nutritionnelle et environnementale.
- Modèle conventionnel basé sur les gros volumes et prix bas, mettant en péril les conditions de vie des agriculteur·rices.
- Chocs géopolitiques, énergétiques et climatiques de plus en plus fréquents.
- Des pistes de solutions explorées par chercheurs et acteurs de terrain.

On mange, on décide.

Faites de l'alimentation un **DROIT** en Europe :
signez l'Initiative citoyenne européenne !

L'AGROÉCOLOGIE, UNE SOLUTION SYSTÉMIQUE...

LES 13 PRINCIPES DE L'AGROÉCOLOGIE



Un plafond de verre

L'agroécologie bute sur un plafond de verre, à l'image de la crise du secteur bio, qui a vu ses marchés et surfaces diminuer ces dernières années.

Partager la valeur et les risques

Afin de mieux partager la valeur et les risques associés à la transition, il faut impliquer les autres acteurs des chaînes d'approvisionnement (débouchés et garanties économiques).



CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRES

Chaînes longues

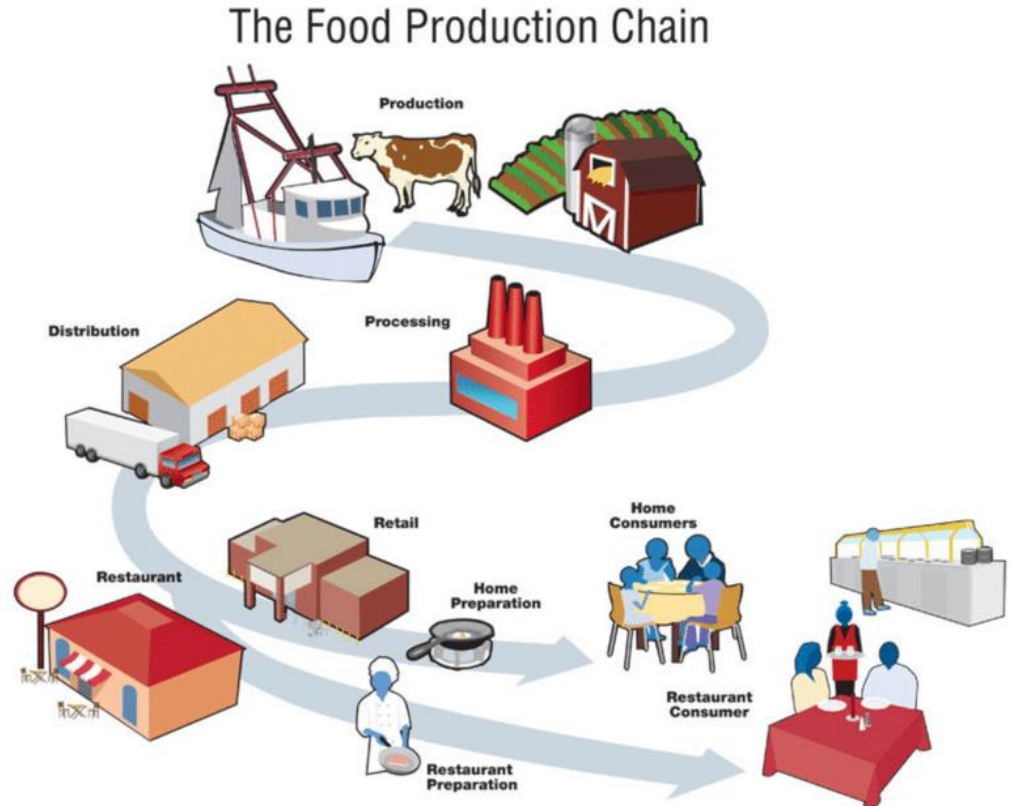
Nombreux intermédiaires et réseaux spécialisés, caractéristiques de l'agriculture industrielle et intensive.

Circuits courts

Nombre limité d'intermédiaires, avec dimension de proximité géographique.

Systèmes alimentaires du milieu

Entre-deux, entre circuits courts et chaînes longues.



SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS



- Coordination par une gouvernance territoriale (autorités publiques) des échanges économiques entre les acteurs des systèmes alimentaires.
- Objectif : créer des réseaux interdépendants associant agriculture familiale, entreprises agroalimentaires, circuits courts et systèmes du milieu, dans des perspectives de développement durable et de souveraineté alimentaire.



Des partenariats équitables pour faire grandir l'agroécologie

Deux exemples inspirants, dans les secteurs laitier et grandes cultures, montrent comment les acteurs s'organisent collectivement au-delà de leurs fermes.

Lien vidéo :

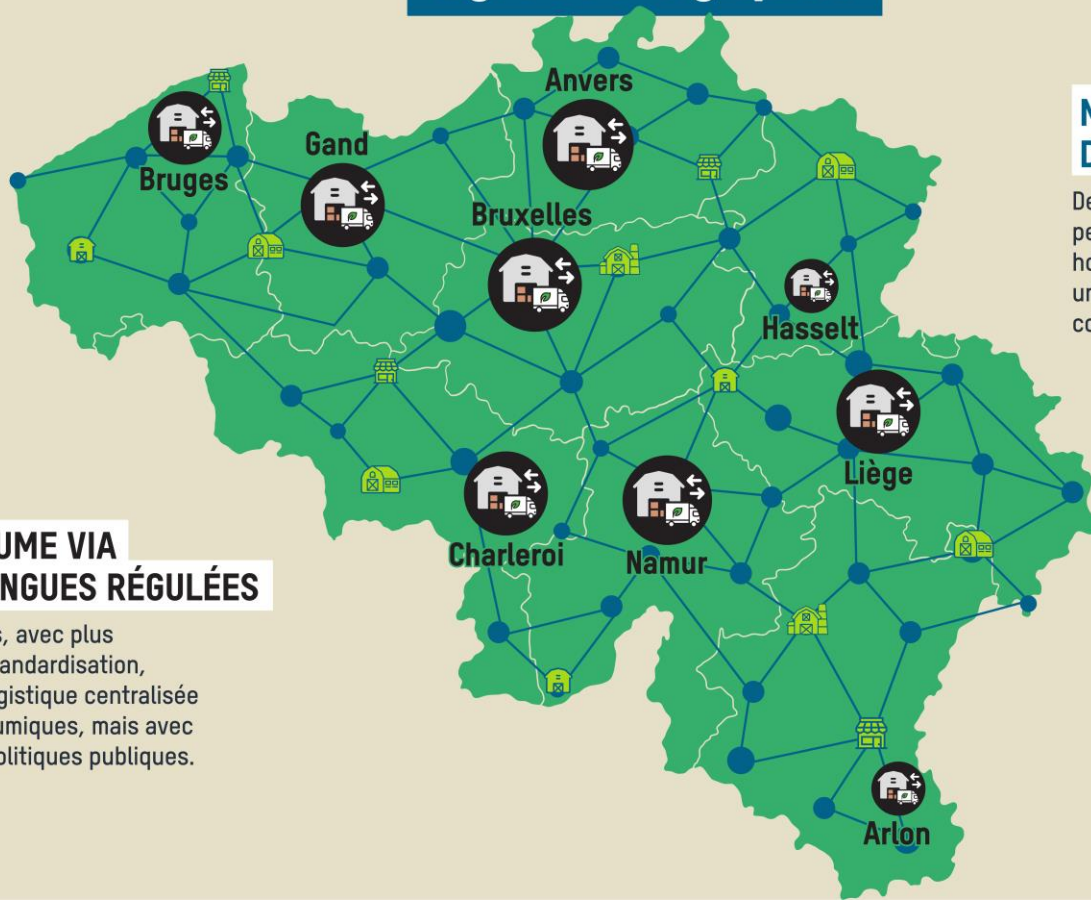
https://www.youtube.com/watch?v=4a9wq0LK_C8

Changement d'échelle des chaînes d'approvisionnement agroécologiques



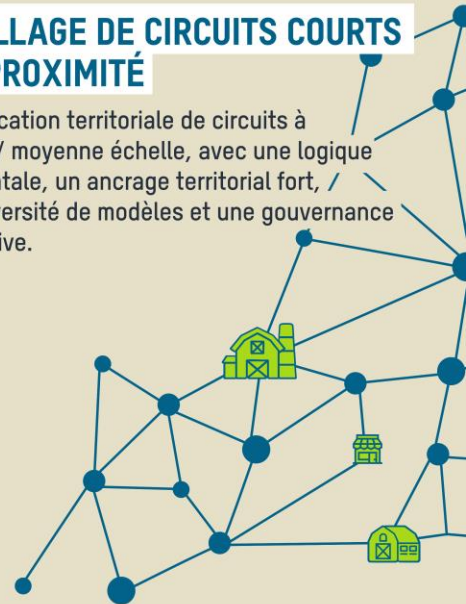
MONTÉE EN VOLUME VIA DES CHAINES LONGUES RÉGULÉES

Structuration des filières, avec plus d'investissements, de standardisation, d'industrialisation, de logistique centralisée et des marchés plus volumiques, mais avec une régulation via des politiques publiques.



MAILLAGE DE CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ

Densification territoriale de circuits à petite / moyenne échelle, avec une logique horizontale, un ancrage territorial fort, une diversité de modèles et une gouvernance collective.



SOCLE DE CRITÈRES COMMUNS AUX CHÂÎNES AGROÉCOLOGIQUES

- Avec cette montée en échelle, risques de dérives et de reproduction du modèle dominant, notamment en matière de pratiques commerciales.
- Nécessité de critères à fixer pour monter en volume sans perdre les principes et valeurs de l'agroécologie, quelques soient les modèles de chaînes.

Catégorie de critère	Minimum / Progrès	Descriptif critère
Caractère agroécologique des pratiques agronomiques	M	Plancher minimal bio.
	P	Pratiques agroécologiques plus ambitieuses [ex. agriculture biologique de conservation (grandes cultures), autonomie fourragère accrue (élevage)]
Caractère équitable des pratiques commerciales	M	Circuits-courts : Respect des principes (et utilisation des pratiques) de l'économie sociale [ex. prix fixé par les producteur-ices, minimisation de la marge commerciale]
	M	Chaînes longues : Prix juste, sur base du calcul des coûts de production durable.
	P	Autres critères équitables [ex. fonds de développement]
Gouvernance collective et démocratique	M	Existence d'une organisation collective des producteur-ices sous forme démocratique [ex. coopérative, asbl]
	P	Existence d'une gouvernance filière, entre différents maillons des chaînes.
	P	Implication dans des structures de gouvernance alimentaire territoriale.
Engagements équilibrés et formalisés	M	Principe général : Équilibre entre les engagements agronomiques de l'amont (vers l'agroécologie) et les engagements économiques de l'aval (vers de l'équitable)
	M	Circuits-courts en vente directe : Aucune garantie exigée. Circuits-courts en vente indirecte : Respect des valeurs et pratiques de l'économie sociale
	P	Circuits-courts en vente directe : Utilisation de systèmes participatifs de garantie (SPG) Circuits-courts en vente indirecte : Reconnaissance officielle comme entreprise d'économie sociale
	M	Chaînes longues : Utilisation de systèmes de certification en tierce partie, ou à défaut, d'outils formels de contractualisation commerciale [ex. contrats bi/tri partites (pluri) annuels, avec clauses dérogatoires en cas d'aléas climatiques ou sanitaires]

PRATIQUES AGRONOMIQUES

Agriculture biologique comme base minimum, avec objectifs de progression vers du bio ++.

PRATIQUES COMMERCIALES

Prix juste, au-dessus des coûts de production durable (ex. label « Prix Juste Producteur »).

ENGAGEMENTS ÉQUILIBRÉS

Systèmes de certification par tierce partie ou contrats pluriannuels, formalisés et équilibrés.

STRUCTURATION COLLECTIVE

Organisation collective des producteurs avec gouvernance démocratique (coopératives, asbl).

POSSIBLES APPLICATIONS

Cette définition des chaînes d'approvisionnement agroécologiques peut permettre de :

01

ÉVALUER

Juger de manière objective la durabilité réelle d'une filière et dénoncer les dérives.

02

ORIENTER

Guider les investissements publics, cf. stratégie alimentation durable de la Région wallonne.

03

ACCOMPAGNER

Guider les approvisionnements des acteurs économiques (ex. grande distribution).



LE RÔLE CRUCIAL DES ACTEURS DE LA DISTRIBUTION

Environnements alimentaires

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Accès géographique : supermarchés, fast-food, épiceries bio, fermes, marchés, quartiers...



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Prix, TVA, aide alimentaire, tarification sociale...



ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL

Publicités alimentaires (espace public/virtuel), campagnes de santé publique (5 fruits et légumes/jour...)



ENVIRONNEMENT COGNITIF

Habitudes alimentaires, éducation, lecture d'étiquettes, interdits alimentaires...



PIÈGE DU CONSOMMATEUR RATIONNEL

Être informé ou sensibilisé ne signifie pas acheter durable. Les sciences comportementales montrent l'impact limité de la seule éducation.

ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES

Les acteurs de la distribution façonnent nos choix alimentaires : placement en rayon, écart de prix, publicité. Leur responsabilité est proportionnelle à leur pouvoir de marché.